

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télévision Question au Gouvernement n° 337

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE ET AUDIOVISUELLE

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. M. Patrick Bloche. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Huit mois après sa prise de fonctions, force est de constater que les fondements de nos politiques culturelles et audiovisuelles publiques font l'objet d'attaques sans précédent de la part du Gouvernement, rendant d'autant plus indécentes les références du Président de la République aux enjeux de civilisation.

La liste est longue des renoncements successifs qui laissent, un peu plus chaque jour, libre cours à la marchandisation de la culture.

C'est l'enseignement artistique, qui fait l'objet d'un rapport cynique écartant d'emblée tout financement supplémentaire de l'État.

C'est la diminution dramatique des crédits d'accès à la culture, que ne saurait dissimuler une opération soigneusement médiatisée à Villiers-le-Bel.

Ce sont des monuments historiques en péril aggravé, pour lesquels les consommateurs sont, encore une fois, réquisitionnés à travers la création d'une nouvelle taxe.

C'est le spectacle vivant, plus que jamais menacé par la précarisation croissante des professionnels qui en sont l'âme et des structures indépendantes et associatives mais aussi institutionnelles qui le portent.

Ce sont enfin les collectivités locales, qui n'en peuvent plus de colmater les voies d'eau budgétaires de l'État. Le bilan est tout aussi édifiant pour l'audiovisuel public après l'annonce inopinée de Nicolas Sarkozy de le priver de ses ressources publicitaires.

Pour trouver le 1,2 milliard d'euros nécessaires à la survie de France Télévisions, les annonces se succèdent tous azimuts, car, selon l'adage de cour d'école " donner, c'est donner, reprendre, c'est voler ", il ne s'agit évidemment pas, pour le Gouvernement, d'enlever des poches de M. Bouygues Telecom les étrennes qu'il a généreusement mises dans les poches de M. Bouygues Télévision. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.) Qu'à cela ne tienne! Pour payer le cadeau fait aux copains du Président, on va mettre à contribution les consommateurs en taxant les achats de téléviseurs, d'ordinateurs ou de téléphones mobiles. À moins d'augmenter tout simplement la redevance audiovisuelle à 190 euros - je dis bien 190 euros - , et de porter ainsi un nouveau coup au pouvoir d'achat des Français!

M. le président. Merci de poser votre question, monsieur Bloche.

M. Patrick Bloche. Madame la ministre, ma question sera simple : allez-vous longtemps poursuivre cette politique par trop complice des grands intérêts privés, qui conduit tout droit à faire bientôt de la France le pays où la culture sera une exception ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, M. Bloche vient de brosser un tableau très nuancé de la situation culturelle de notre pays. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

M. Jérôme Lambert. Il aurait pu être plus sévère encore!

Mme la ministre de la culture et de la communication. La politique culturelle, c'est aussi les accords de l'Élysée contre le téléchargement illégal, que je crois essentiels pour la musique et le cinéma. C'est une expérimentation en cours pour la gratuité. C'est l'annonce, la semaine prochaine, avec Xavier Darcos, d'un plan ambitieux pour l'éducation culturelle et artistique. C'est aussi le plan livre, que je porte actuellement et qui me tient particulièrement à coeur. C'est un ensemble de mesures pour le marché de l'art.

M. Patrick Roy. Répondez à la question!

Mme la ministre de la culture et de la communication. Tout cela vise à assurer l'essor de notre création et le renouveau de nos industries culturelles.

Une grande chance est donnée à l'audiovisuel public par la suppression de la publicité. (Exclamation sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Des engagements ont été pris sur une compensation dynamique, accompagnée d'un véritable souci de l'audience et dans le maintien du périmètre actuel.

M. Christian Paul. Avec quelles ressources?

Mme la ministre de la culture et de la communication. Quand les Français verront qu'ils ont accès à de bonnes émissions à vingt heures trente, et non à vingt heures cinquante-cinq, et à la deuxième partie de soirée à vingt-deux heures, comme *Apostrophes* il y a quelques années, et non plus à une heure du matin, ils se féliciteront de bénéficier d'un audiovisuel pour tous publics. À cet égard, je me réjouis de l'accord sur le Tour de France signé par Patrick de Carolis. Nous voulons un audiovisuel de qualité pour tous les publics.

C'est une grande chance pour l'audiovisuel, un choix courageux. Nous le porterons avec fierté, comme l'ensemble de la politique culturelle. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)

Données clés

Auteur: M. Patrick Bloche

Circonscription: Paris (7e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 337

Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 janvier 2008